

20h30 | AMPHITHÉÂTRE BENOÎT XVI

Juger la Vendée militaire

Qu'est-ce qu'une "justice d'exception" dans une région accusée du crime de "lèse-nation"?

Anne Rolland-Boulestreau



Professeure d'histoire moderne (Université catholique de l'Ouest, Angers), spécialisée sur la violence et la contre-révolution dans les pays de Mauges et Angevin.

Lorsque nous songeons aux guerres de Vendée, viennent instinctivement à nos esprits les âpres combats et les tristes massacres. Mais en dehors des champs de bataille, la guerre se joue aussi devant les tribunaux où les magistrats font face à une guerre civile extraordinaire. Naît alors une justice d'exception qui se doit de punir (et donc de détruire) des individus mis "hors-la-loi" et convaincus du crime de "lèse-nation"...

Organisée par l'association étudiante de l'ICES l'Ouest Révolté et par l'association La Jeunesse du Souvenir







Inscription sur: bit.ly/conferencesICES



Institut catholique de Vendée 17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon

